



ÉLECTIONS FÉDÉRALES 2025 – SYNTHÈSE DES CADRES FINANCIERS DES PARTIS POLITIQUES

Regard CFFP R2025/11

SUZIE ST-CERNY
FRÉDÉRIC HALLÉ-ROCHON
LUC GODBOUT

AVRIL 2025
Publication initiale 24 avril 2025
Mise à jour 28 avril 2025

REMERCIEMENTS

La Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke tient à remercier de son appui renouvelé le ministère des Finances du Québec et désire lui exprimer sa reconnaissance pour le financement dont elle bénéficie afin de poursuivre ses activités de recherche.

MISSION DE LA CHAIRE DE RECHERCHE EN FISCALITÉ ET EN FINANCES PUBLIQUES

Depuis plus de 20 ans, la mission de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques (CFFP) est à la fois de développer la recherche multidisciplinaire et de diffuser des connaissances sur les enjeux socioéconomiques relatifs à la politique fiscale et aux finances publiques.

Pour plus de détails sur la CFFP, visitez son site internet à l'adresse :

<http://cftp.recherche.usherbrooke.ca/>.

Luc Godbout est professeur titulaire à l'Université de Sherbrooke et chercheur principal à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Suzie St-Cerny et **Frédérick Hallé-Rochon** sont chercheurs à la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques.

Les auteurs collaborent aux travaux de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, qu'ils remercient de son appui financier qui a permis la réalisation de cette étude.

Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

École de gestion, Université de Sherbrooke

2500, boul. de l'Université

Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

cftp.eg@USherbrooke.ca

Merci de citer ainsi :

Suzie ST-CERNY, Frédéric HALLÉ-ROCHON et Luc GODBOUT (2025), « Élections fédérales 2025 – Synthèse des cadres financiers des partis politiques », *Regard CFFP* n° R2025-11, Université de Sherbrooke, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques, 24 avril, 28 p.

TABLE DES MATIÈRES

Mise en contexte.....	1
1. De meilleures pratiques pour la préparation des cadres financiers ?.....	2
2. Un cadre financier de référence	4
3. Principaux engagements des partis	6
4. Comparaison de l’effet des cadres financiers sur des indicateurs de finances publiques	17
Remarques finales	23
Annexe 1 Regroupements de certaines mesures aux tableaux d’engagements des partis...	24
Annexe 2 Gains de revenus découlant de l’effet économique potentiels d’autres mesures, tel qu’ajouté par le Parti conservateur du Canada	27
Annexe 3 Données annuelles – revenus, dépenses, solde.....	28

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Dates clés des campagnes électorales fédérales 2019, 2021 et 2025	3
Tableau 2. Cadre financier du gouvernement fédéral selon la prévision de référence 2025 du directeur parlementaire du budget (DPB).....	4
Tableau 3. Nombre d’estimations publiées sur le site du DPB, par parti demandeur	5
Tableau 4. Principaux engagements touchant les revenus (Incidence budgétaire en millions de dollars)	7
Tableau 5. Principaux engagements touchant les dépenses (Incidences budgétaires en millions de dollars) ...	9
Tableau 6. Principaux engagements relativement à l’équilibre budgétaire	13
Tableau 7. Principaux engagements relativement au taux d’inclusion des gains en capital	13
Tableau 8. Principaux engagements relativement aux baisses d’impôt sur le revenu des particuliers	14
Tableau 9. Principaux engagements relativement aux transferts fédéraux aux provinces	14
Tableau 10. Principaux engagements relativement à la taxe carbone	15
Tableau 11. Principaux engagements relativement aux dépenses en défense	15
Tableau 12. Principaux engagements relativement à des mesures financières pour soutenir ou réagir aux effets de la guerre commerciale	16
Tableau 13. Principaux engagements relativement à l’évitement fiscal ou à l’écart fiscal	16

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Les revenus, en milliards de dollars.....	17
Figure 2. Les dépenses, en milliards de dollars	18
Figure 3. Le solde budgétaire, en milliards de dollars	18
Figure 4. Le ratio dette-PIB, en pourcentage	19
Figure 5. Revenus totaux, en pourcentage du PIB	19
Figure 6. Dépenses, en pourcentage du PIB	20
Figure 7. Solde budgétaire, en pourcentage du PIB	20
Figure 8. Évolution du solde budgétaire de 2025-2026 à 2028-2029, en pourcentage du PIB	21
Figure 9. Coût des engagements, en milliards de dollars	22

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1. Le cadre financier du Parti vert.....	6
Encadré 2. Le solde net de gestion du PLC	12

MISE EN CONTEXTE

Dans le cadre de la campagne électorale fédérale 2025, la Chaire a organisé un débat électoral sur les enjeux de fiscalité et de finances publiques qui s'est tenu le 15 avril 2025¹. En parallèle de cette activité, la Chaire recense les principaux engagements des partis politiques modifiant le cadre financier du gouvernement fédéral.

À nos yeux, l'exercice consistant à la préparation et à la publication des cadres financiers par les partis dans une campagne électorale est utile et pertinent. Même si les partis politiques n'ont aucune obligation légale de présenter un cadre financier, et qu'il s'agisse d'un exercice difficile et incertain, un tel exercice a le mérite de forcer les partis à chiffrer leurs promesses, que ce soit l'ajout ou le changement d'un programme ou d'un impôt. Ils doivent alors montrer comment ces promesses s'inscrivent dans un cadre budgétaire de court et de moyen terme. De quelle façon les promesses sont-elles financées ? Lesquelles coûtent davantage ? Quel sera leur effet sur le solde budgétaire et sur le niveau d'endettement ? C'est ce que permet l'exercice de produire un cadre financier. Partant d'une base commune, ici le cadre de référence du directeur parlementaire du budget (DPB), l'analyse et la comparaison des cadres financiers des partis permettent d'éclairer les électeurs et électrices sur l'impact de leurs choix sur les finances publiques canadiennes.

Avant de passer à la présente comparaison des cadres financiers, un mot relativement à la campagne électorale 2025 et à la présentation des cadres financiers. Il faut déplorer l'arrivée tardive de ces derniers. S'il est vrai que la guerre commerciale avec les États-Unis a pris une énorme place, les partis ont tous malgré tout, comme dans toutes campagnes, effectués un nombre important de promesses et d'engagements en lien avec leurs priorités et pour plaire à l'électorat. Or, les cadres financiers sont arrivés 10 jours ou moins avant l'élection, et alors que la période de votes par anticipation était minimalement entamée, voire terminée. Si la présentation des cadres financiers est un exercice essentiel de transparence, plus leur publication est tardive, moins il peut atteindre son objectif.

La CFFP juge utile de laisser une trace de l'analyse de ces cadres. Ainsi, afin de simplifier la comparaison entre les partis politiques, la présente synthèse indique les principaux engagements touchant les revenus et les dépenses. Un lecteur désirant avoir plus de détails sur les promesses des partis politiques est invité à consulter leur site Internet. Cependant, il convient de souligner que le présent exercice ne porte aucune appréciation quant à la pertinence des promesses ni sur la faisabilité politique ou la difficulté administrative de les mettre en œuvre.

¹ Pour plus de détails, consultez la page de l'activité dans la section « Événements » du site de la Chaire. <https://cftp.recherche.usherbrooke.ca/evenements/debat-electoral-elections-du-canada-2025-enjeux-de-finances-publiques-et-de-fiscalite/>.

1. DE MEILLEURES PRATIQUES POUR LA PRÉPARATION DES CADRES FINANCIERS ?

Si les promesses ont de tout temps fait partie des campagnes électorales, il n'en est pas de même avec la présentation de cadres financiers recensant des estimations du coût de ces promesses. Cependant, depuis plus d'une vingtaine d'années, la tradition veut que les partis politiques présentent le coût financier de leurs engagements, qu'ils illustrent comment ils s'insèrent dans le cadre financier du gouvernement, notamment sur les revenus, les dépenses et le solde budgétaire.

Il s'agit, de l'avis de la CFFP, d'une pratique essentielle de transparence. En effet, au-delà des partis et de leurs orientations d'où émanent ces engagements et promesses, tout cela a ultimement un impact sur le citoyen, soit par des taxes et impôts en plus ou en moins, ou encore par l'ampleur des services publics offerts.

En vue de s'assurer que les cadres financiers puissent réellement aider la population à juger comment les partis évaluent les conséquences financières de leurs promesses électorales sur le budget de l'État, basé sur une analyse de ce qui s'est fait lors des campagnes électorales passées et compte tenu des outils actuellement disponibles, il est possible de dresser une liste non exhaustive de certaines balises ou meilleures pratiques quant à l'élaboration des cadres financiers².

a) **Se servir des données du directeur parlementaire du budget à titre de référence**

Le directeur parlementaire du budget (DPB) a comme mandat, relativement aux élections générales, de préparer des prévisions financières de référence (voir section 2 du présent *Regard CFFP*). Ainsi, la prévision de référence du DPB devrait servir de base à la présentation du cadre financier des partis pour les indicateurs principaux de finances publiques, revenus, dépenses, solde, dette. En outre, les prévisions économiques devraient s'appuyer sur les perspectives du DPB.

b) **Présenter les effets des engagements sur des indicateurs clés des finances publiques**

Les engagements des partis relativement aux revenus et aux dépenses, et donc sur le solde budgétaire, doivent bien sûr être indiqués. Parmi les autres indicateurs à présenter, il y a les effets des engagements sur le service de la dette et sur le niveau de la dette. Pour aider les partis politiques, le DPB offre différents outils : le simulateur budgétaire qui permet d'estimer les répercussions financières de la modification de divers paramètres fiscaux (taux d'imposition, crédits d'impôt et tranches d'imposition) et Calculateur des frais sur la dette publique pour estimer les possibles effets des mesures proposées sur les frais de la dette publique³.

² Lors de la campagne électorale du Québec 2022, la CFFP a organisé une série de conférence dont une à propos des cadres financiers. À cette occasion, les conférenciers y ont notamment expliqué l'utilité et l'importance de ces cadres et surtout, ils ont présenté ce qui à leurs yeux représentait les meilleures pratiques quant à leurs conception et présentation. Bien que les exemples présentés concernent une élection au Québec, les principes importants soulevés s'appliquent assurément à une campagne fédérale. Pour visionner la captation vidéo de cette conférence : <https://cftp.recherche.usherbrooke.ca/evenements/en-route-vers-les-elections-du-quebec-2022-les-enjeux-de-finances-publiques/#activite-24-aout>

³ Simulateur budgétaire : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/research--recherches/tools--outils/ready-reckoner--simulateur-budgetaire/index> et Calculateur des frais sur la dette publique : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/research--recherches/tools--outils/public-debt-charges-calculator--calculateur-frais-dette-publique/index>.

c) Pour faciliter la comparaison entre les cadres financiers, les partis devraient tenter de présenter leurs engagements et leurs effets de façon similaire

Bien qu'il n'y ait pas de modèle type de cadre financier pour les partis politiques fédéraux, là aussi certaines balises de présentation pourraient être élaborées. En plus du positionnement sur des indicateurs clés, il devrait y avoir uniformité quant au nombre d'années de projections, minimalement quatre ans, soit la durée normale d'un mandat électoral.

d) Présenter le cadre financier plutôt tôt que tard

Les cadres financiers ont été présentés particulièrement tard dans la campagne électorale 2025, ce qui ne peut que réduire leur portée auprès des électeurs. À titre illustratif, le tableau 1 indique les dates de sortie des cadres financiers lors des trois dernières campagnes fédérales en fonction de moments clés des périodes de campagne électorale.

Bien qu'il soit compréhensible que les partis ne souhaitent pas rendre disponible leur cadre financier dès le début de leur campagne, le plus tôt demeure le mieux. Le plus tôt pourrait être au plus tard la veille du débat de chefs à la télévision, offrant du temps aux analystes de comprendre et d'effectuer des comparaisons et permettant aux chefs de se positionner sur les grands indicateurs de finances publiques en regard de leurs orientations lors du débat télévisé, occasion de parler à un grand nombre d'électeurs.

Tableau 1. **Dates clés des campagnes électorales fédérales 2019, 2021 et 2025**

	2019	2021	2025
Déclenchement	11 septembre	15 août	23 mars
Scrutin	21 octobre	20 septembre	28 avril
Durée de la campagne	40 jours	36 jours	36 jours
Débat des chefs à la télévision	10 octobre 11 jours avant le scrutin	8 septembre 12 jours avant le scrutin	16 avril 12 jours avant le scrutin
Date des cadres financiers			
Bloc Québécois	9 octobre 12 jours avant le scrutin 1 jour avant le débat	8 septembre 12 jours avant le scrutin 0 jour avant le débat	18 avril 10 jours avant le scrutin 2 jours après le débat
Nouveau Parti démocratique	11 octobre 10 jours avant scrutin Après le débat	11 septembre 9 jours avant scrutin Après le débat	19 avril 9 jours avant scrutin Après le débat
Parti conservateur du Canada	11 octobre 10 jours avant le scrutin Après le débat	8 septembre 12 jours avant le scrutin Le jour du débat	22 avril 6 jours avant le scrutin Après le débat
Parti libéral du Canada	29 septembre 22 jours avant le scrutin Avant le débat	1 ^{er} septembre 19 jours avant le scrutin Avant le débat	19 avril 9 jours avant scrutin Après le débat
Parti Vert du Canada	9 octobre 10 jours avant le scrutin Avant le débat	18 septembre 2 jours avant le scrutin Après le débat	Inconnu au moment de l'analyse

2. UN CADRE FINANCIER DE RÉFÉRENCE

Le directeur parlementaire du budget (DPB) a comme mandat de répondre aux demandes des partis politiques et des députés indépendants de la Chambre des communes qui souhaitent évaluer le coût financier des mesures qu'ils envisagent de proposer pendant la campagne fédérale.

Dans le cadre de ce mandat, le DPB publie une prévision de référence. Dans le cadre de la campagne électorale 2025, le DPB indique que sa prévision de référence est une combinaison des perspectives publiées le 5 mars 2025 dans « Perspectives économiques et financières – Mars 2025 »⁴ et d'un ajout pour tenir compte de l'effet net des mesures annoncées après l'Énoncé économique de l'automne 2024 jusqu'au 14 mars 2025⁵. Précisons que les perspectives du 5 mars intégraient les données économiques allant jusqu'au 14 février et comprenaient les mesures annoncées par le gouvernement dans la mise à jour de 2024.

Sur cette base, le tableau 2 rapporte les principaux éléments du cadre financier du gouvernement fédéral selon la prévision de référence du DPB. Les données sont présentées ici pour quatre exercices, de 2025-2026 à 2028-2029, soit la durée habituelle d'un mandat électoral.

Tableau 2. **Cadre financier du gouvernement fédéral selon la prévision de référence 2025 du directeur parlementaire du budget (DPB) (en milliards de dollars)**

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Revenus budgétairesⁱ	520,7	542,3	567,7	589,1
Dépenses de programmes	504,0	513,9	534,4	551,9
Frais de la dette publique	54,5	59,3	62,8	66,4
Pertes actuarielles ⁱⁱ	4,3	0,9	1,9	-2,2
Dépenses budgétairesⁱ	562,8	574,1	599,1	616,1
Solde budgétaireⁱ	-42,0	-31,8	-31,4	-27,0
Mesures prises depuis l'Énoncé économique de l'automne 2024 (non incluses dans les Perspectives économiques et financières 2025)	-4,8	-0,9	-1,7	-2,1
Solde budgétaire Prévision de référence du DPB 2025	-46,8	-32,7	-33,1ⁱⁱⁱ	-29,1
Dette fédérale avec ajout des mesures depuis l'Énoncé économique^{iv}	1 329,3	1 362,0	1 395,1	1 424,2
En % du PIB				
Revenus budgétaires	16,4	16,5	16,7	16,7
Dépenses budgétaires	17,7	17,5	17,6	17,5
Solde budgétaire	-1,3	-1,0	-0,9	-0,8
Solde budgétaire Prévision de référence	-1,5	-1,0	-1,0	-0,8
Dette fédérale avec ajouts, % du PIB ^{iv}	41,8	41,5	41,1	40,4

Source : Directeur parlementaire du budget (2025) *Perspectives économiques et financières – Mars 2025 et Coût des mesures proposées pendant la campagne électorale de 2025 : prévision de référence*

Notes : ⁱ Chiffres tirés des Perspectives économiques et financières de mars 2025; ⁱⁱ Les pertes actuarielles nettes représentent les changements apportés à l'évaluation des obligations du gouvernement au titre des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés accumulés au cours des exercices précédents; ⁱⁱⁱ Le [DBP indique](#) plutôt un total de 33,3 G\$ pour la somme de 31,4 G\$ et 1,7 G\$; ^{iv} La CFFP a ajouté les mesures prises depuis l'Énoncé économique à la dette publiée par le DPB dans les Perspectives économiques et financières 2025.

⁴ Directeur parlementaire du budget (2025) *Perspectives économiques et financières – Mars 2025*.

⁵ Directeur parlementaire du budget (2025) *Coût des mesures proposées pendant la campagne électorale de 2025 : prévision de référence, 24 mars (en ligne)*.

Quelques précisions sur la prévision de référence du DPB :

- Le DPB précise que « *Étant donné que le niveau d’incertitude varie au gré des mesures commerciales annoncées, notre projection de référence n’inclut pas les droits de douane des États-Unis, mais prend en considération l’accroissement de l’incertitude économique* ».
- Le DPB ne montre que l’effet net sur le solde budgétaire des mesures annoncées entre l’Énoncé économique et le 14 mars. Il n’est alors pas possible de connaître la part de cet ajout, qui découle d’un changement aux revenus, de ce qui découle d’un changement aux dépenses, que ce soit en dépenses de programmes ou en frais de la dette.
- La dette et le ratio de la dette n’incluent pas non plus les ajouts. La CFFP présente alors les chiffres du DPB ajustés pour les ajouts, tels que fournis par le DPB. La dette atteindrait donc 40,4 % du PIB au 31 mars 2029.

C’est à partir de ces données qu’il est possible de voir l’effet sur les revenus (excluant les ajouts), sur les dépenses (excluant les ajouts), sur le solde budgétaire et sur la dette, des engagements financiers inclus dans les cadres financiers des partis politiques.

L’évaluation du coût de certains des engagements a été effectuée par le DPB. Comme indiqué plus haut, cet exercice fait partie du mandat du DPB. Ce dernier indique toutefois qu’il *n’évaluera pas le coût total d’une plateforme électorale, mais seulement celui des mesures proposées*. Des critères sont établis quant aux mesures pour lesquelles le DPB pourrait faire une évaluation. Enfin, le DPB précise de quelle façon ses ressources sont allouées aux différents partis ou députés⁶.

Le tableau 3 recense, en date du 23 avril 2025, les estimations publiées par le DPB. Précisons que les chiffres du tableau ne reflètent pas le nombre total d’estimations effectuées par le DPB, qui serait plus élevé. En effet, le DPB ne peut publier les estimations qu’une fois que les partis l’ont informé par écrit que leurs propositions ont été rendues publiques⁷.

Tableau 3. Nombre d’estimations publiées sur le site du DPB, par parti demandeur

	2019	2021	2025
Bloc Québécois (Bloc ou BQ)	8	0	3
Nouveau Parti démocratique (NPD)	16	17	12
Parti conservateur du Canada (PCC)	45	31	15
Parti libéral du Canada (PLC)	22	11	13
Parti vert du Canada (Parti vert)	24	14	17*

* Révisé

⁶ Source : Directeur parlementaire du budget, Coût des promesses électorales. En ligne : <https://www.pbo-dpb.ca/fr/about-epc--a-propos-cpe>.

⁷ Le DPB indique que c’est à partir du 23 mars 2025 qu’il a donné suite aux demandes de la part des partis politiques et des députés indépendants de la Chambre des communes relativement à l’évaluation du coût financier de mesures que ceux-ci envisagent de proposer dans le cadre de la campagne électorale et que conformément à la Loi sur le Parlement du Canada, l’estimation par le DPB du coût des propositions électorales sera publiée dès que les partis informent le DPB par écrit que leurs propositions ont été rendues publiques.

3. PRINCIPAUX ENGAGEMENTS DES PARTIS

Les tableaux 4 et 5 recensent les principaux engagements des partis politiques; d’abord ceux affectant les revenus, puis ceux affectant les dépenses. Les mesures qui ont fait l’objet d’une estimation par le DPB y sont identifiées.

Pour chacun des partis, les engagements présentés sont ceux montrant un effet financier de plus de 250 M\$ au moins une des quatre années, les autres mesures, s’il y a plus d’une mesure avec un effet financier de 250 M\$ et moins, sont regroupées en une seule ligne intitulée « Autres mesures aux revenus » ou « Autres mesures aux dépenses » (l’annexe 2 présente le nom des mesures regroupées).

Les **chiffres indiqués** sont ceux publiés par les partis dans leurs cadres financiers⁸ :

- Bloc Québécois, cadre financier publié le 18 avril 2025;
- Nouveau Parti démocratique, cadre financier publié le 19 avril 2025.
- Parti conservateur du Canada, cadre financier publié le 22 avril 2025;
- Parti libéral du Canada, cadre financier publié le 19 avril 2025;

ENCADRÉ 1. LE CADRE FINANCIER DU PARTI VERT

La publication du cadre financier du Parti vert a été annoncée à la [fin d’un communiqué](#) daté du 22 avril 2025 et n’apparaît pas explicitement avec la plateforme. Il est donc malheureusement passé sous notre radar. L’analyse n’en a donc pas été effectuée par la CFFP.

Pour le consulter : <https://cdn.greenparty.ca/wp-content/uploads/2025/04/Platform-Costing-Key-Green-Measures-FR.pdf>

Les **appellations des engagements** utilisées dans les tableaux sont celles utilisées par les partis dans leur cadre financier. Elles ne sont pas toujours très éclairantes. Pour une description des mesures, le lecteur intéressé est invité à consulter les programmes électoraux ou les cadres financiers des partis.

Dans les tableaux, les mesures sont classées de celles qui ont les effets le plus grands aux effets les plus faibles, à la hausse (signe positif) puis à la baisse (signe négatif), sur les revenus et sur les dépenses. Dans le cas des dépenses, la ligne avant le total présente les variations aux frais de la dette découlant des engagements. Enfin, dans le cas du NPD, s’ajoutent également aux dépenses des sommes pour un Fonds de prévoyance.

Les mesures pour lesquelles une estimation du coût a été produite et publiée par le DPB suivant une demande des partis sont identifiées dans les tableaux.

⁸ Bloc Québécois (2025), Choisir le Québec, Cadre financier 2025. En ligne : <https://www.blocquebecois.org/wp-content/uploads/2025/04/blocqc-cadre-financier-2025.pdf>; Bloc Québécois (2025), Choisir le Québec, Plateforme politique 2025. En ligne : <https://www.blocquebecois.org/wp-content/uploads/2025/03/blocqcplateforme-2025web.pdf>; Nouveau Parti démocratique (2025), Coût des engagements du NPD, En ligne : <https://www.npd.ca/sites/default/files/couts-des-engagements-1.pdf>. Nouveau Parti démocratique (2025), Du cœur au ventre pour vous. En ligne : https://www.npd.ca/engagements?_gl=1*tnaw*_gcl_au*MTAxMjk0NTM5MS4xNzQ1MjU1MzIz*_ga*NjQ5NTU3NDA5LjE3NDUyNTUzMjM.*_ga_97QLYMLC56*MTc0NTQ0MzYwMS4zLjAuMTc0NTQ0MzYwMS42MC4wLjA. Parti libéral du Canada (2025), Un Canada Fort - Plan fiscal, En ligne : https://liberal.ca/wp-content/uploads/sites/292/2025/04/Un_Canada_Fort_-_Plan_fiscal.pdf. Parti libéral du Canada (2025), Un Canada Fort, En ligne : <https://liberal.ca/fr/plateforme/>. Parti conservateur du Canada (2025), Le changement, Pour une vie abordable. Pour des rues sécuritaires. Pour le Canada d’abord. En ligne : https://canada-first-for-a-change.s3.us-west-2.amazonaws.com/20250418_CPCPlatform_8-5x11_FR-pages.pdf.

Enfin, pour rendre les informations comparables d'un parti à l'autre, la CFFP a procédé à **quelques ajustements** relativement aux tableaux des cadres financiers publiés par les partis :

- Les engagements relatifs à des mesures fiscales ou à d'autres mesures modifiant les revenus sont classés dans les tableaux d'engagement aux revenus, peu importe le classement qu'en ont fait les partis. Par exemple, les promesses de baisse d'impôt sont classées aux revenus avec un chiffre négatif car l'effet est un renoncement (une baisse) à des revenus;
- Les engagements de baisses de dépenses, par exemple par une diminution de subventions ou encore moins de salaires découlant du non-remplacement lors de départ à la retraite, sont classés aux dépenses avec un chiffre négatif;
- Le **solde budgétaire comparé** demeure celui tenant compte de l'ensemble des dépenses, sans séparation entre dépenses en immobilisations et dépenses de gestion ou opérationnelles, en conformité avec les comptes publics;
- Les **effets possibles des engagements sur le PIB**, ou les revenus, exprimés en termes de gains potentiels de revenus **ne sont pas pris en compte**. Le PCC a listé une série d'effets de type dans ses revenus (voir la liste de ces effets au tableau de l'annexe 2). Du côté du PLC, il avance que ses engagements pourraient également avoir ce type d'effets, mais il ne les inclut pas dans ses tableaux. Enfin, le NPD présente certains indicateurs de finances publiques qui incluent un effet multiplicateur, mais sans pour autant ajuster les chiffres relatifs aux engagements.

Tableau 4. **Principaux engagements touchant les revenus** (Incidence budgétaire en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029
– Écart fiscal	6 500	6 500	6 500	6 500
– Paradis fiscaux	4 440	4 440	4 440	4 440
– Pétrole : déduction de la ressource*	1 015	2 878	3 323	3 584
– Pétrole : séquestration du carbone	755	1 455	1 455	1 455
– Pétrole : hydrogène	200	200	200	200
– Crédit d'impôt pour travailleur d'expérience**	-210	-655	-662	-669
– Rendre remboursable de crédit pour aidant**	-160	-580	-602	-610
– Crédit à l'achat véhicules électriques**	-350	-350	-350	-350
Effet total aux revenus	12 190	13 888	14 304	14 550
– Impôt sur la fortune pour des fortunes de plus de 10 M\$*	22 755	23 042	23 591	25 098
– <i>Less infusion from tariff revenue</i>	8 000	7 000	6 000	5 000
– Fermetures des brèches permettant l'évitement fiscal	5 900	6 100	6 300	6 500
– 15% minimum d'impôt pour les entreprises*	3 929	4 017	4 162	4 118
– Impôt supplémentaire pour les entreprises ayant des profits de plus de 500 M\$*	1 591	1 626	1 685	1 667
– Gains en capital présenté dans le budget de 2024*	1 019	0	0	0
– Recettes dues à une augmentation de 200 M\$ du financement de l'ARC*	-93	231	445	434
– Élimination des exemptions fiscales accordées aux fiducies de placement immobilier*	59	61	64	65
– Montant personnel de base*	-11 584	-11 887	-12 216	-12 471
– Abolition de la TPS sur des produits essentiels	-4 500	-4 500	-4 500	-4 500
– Abolition de la TPS sur les véhicules faits au Canada	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000
Effet total aux revenus	26 076	24 690	24 531	24 911

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029
– Revenus liés aux réponses tarifaires	20 000	0	0	0
– Lutter contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux à l'étranger	1 500	3 000	4 000	4 400
– Couper de 15 % la première tranche d'imposition sur le revenu des particuliers (14,25% en 2026, 13,5 % en 2027, 12,75 % en 2028)*	-1 066	-5 408	-10 030	-13 698
– Baisser la taxe sur le réinvestissement au Canada (report d'impôt sur les gains en capital)	-6 100	-6 600	0	0
– Abolir la hausse de la taxe sur les gains en capital*	-1 243	-2 970	-3 897	-4 456
– Éliminer la TPS sur les logements neufs de moins de 1,3 M\$*	-1 784	-1 916	-1 961	-2 035
– Protéger le revenu des aînés qui travaillent en leur permettant de gagner jusqu'à 34 000 dollars non imposables (début 2027)*	0	-442	-1 765	-1 780
– Relever l'âge de conversion d'un REER à un FERR de 71 à 73 ans*	-676	-1 066	-1 063	-1 066
– Abolir la hausse annuelle de la taxe sur l'alcool et rétablir les taux de droit d'accise à leur niveau de 2017*	-272	-366	-401	-441
– Éliminer la TPS sur les véhicules fabriqués au Canada	-750	0	0	0
– Autres mesures aux revenus (6 mesures)* pour certaines	-366	-424	-478	-516
Effet total aux revenus (sans les gains de revenus⁹)	9 243	-16 192	-15 595	-19 592
– Réponse du Canada aux tarifs	20 000	0	0	0
– Augmentation des peines et des amendes	0	750	1 250	1 750
– Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières**	0	0	100	400
– Mécanisme de crédit à l'exportation**	14	58	117	176
– Baisser les impôts pour la classe moyenne (1 ^{er} taux du barème)*, **	-4 214	-5 754	-5 948	-6 077
– Annuler la hausse du taux d'inclusion des gains en capital*, **	-1 243	-2 970	-3 897	-4 456
– Réintroduire l'incitatif fiscal pour les IRLM*, **	-132	-804	-1 357	-1 833
– Encourager l'investissement dans les jeunes entreprises et l'innovation)**	-406	-554	-582	-607
– Éliminer la TPS pour les acheteurs d'une première maison*, **	-383	-378	-391	-413
– Autres mesures aux revenus (7 mesures)* pour plusieurs, **	-168	-226	-338	-372
Effet total aux revenus	13 468	-9 878	-11 046	-11 432

Sources : Cadres financiers des partis

Notes : * Estimation effectuée par le DPB; ** Reclassé par la CFFP; NP : classement par CFFP

⁹ Comme indiqué plus, l'annexe 2 présente un tableau reprenant ces gains aux revenus.

Tableau 5. **Principaux engagements touchant les dépenses** (Incidences budgétaires en millions de dollars)

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029
– Subvention salariale	11 000	11 000	0	0
– Fonds pour le transport en commun	3 000	3 000	3 000	3 000
– Pensions de la sécurité de la vieillesse	790	3 189	3 303	3 425
– Transferts en santé	521	1 099	1 739	3 339
– Initiative de construction rapide de logements	1 400	1 400	1 400	1 400
– Budget de défense	0	1 730	1 850	1 980
– Réindustrialisation – 2e et 3e transformation	1 000	1 000	1 000	1 000
– Programmes de gestion de risque en agriculture	750	750	750	750
– Logement autochtone	650	650	650	650
– Programme de rachat des armes d’assaut	1 000	1 000	100	0
– Réinvestissements en culture	500	500	500	500
– Productivité en agriculture	500	500	500	500
– Aérospatiale	500	500	500	500
– Rénovations écoénergétiques	400	400	400	400
– Développement international	200	300	400	500
– Lutte à l’itinérance	382	344	332	332
– Infrastructures liées au logement	300	300	300	300
– Prêts pour accès à la propriété	102	206	312	423
– Plan d’action pesticides	300	300	300	100
– Autres mesures aux dépenses	3 543	3 726	3 729	3 482
– Fonction publique et consultants**	-3 825	-4 350	-4 350	-4 350
Frais de la dette	182	544	770	912
Effet total aux dépenses	23 195	28 088	17 485	19 143
– Investissement dans l’assurance emploi	16 000	12 000	8 000	5 000
– Assurance médicaments	2 400	5 360	8 767	12 693
– Plan de soins de base (médecin et personnel infirmier)* (en partie)	1 000	2 000	3 000	4 000
– Nouveau transfert canadien pour le logement	2 000	2 000	2 000	2 000
– Fonds pour les communautés	2 000	2 000	2 000	2 000
– Logement et infrastructure pour les Premières nations	2 000	2 000	2 000	2 000
– Rabais pour les véhicules zéro émission*	1 271	1 487	1 907	2 739
– Rénovations écoénergétiques	1 800	1 800	1 800	1 800
– Étendre les services de santé mentale* (en partie)	1 000	2 000	2 000	2 000
– Supplément de revenu garanti*	421	838	1 666	3 311
– Fonds pour les infrastructures du Nord	1 500	1 500	1 500	1 500
– Prestation canadienne pour les personnes vivant avec un handicap*	1 061	1 370	1 508	1 632
– Fonds Bâtir le Canada (\$10 milliards par année)	400	800	1 200	1 600
– Aide internationale	350	500	675	900
– Fonds de protection des loyers	500	500	500	500
– Nouveaux agents aux frontières et autres investissements et sécurité publique	300	400	500	550
– Prestation canadienne pour la prévention de l’insécurité liée au logement	360	380	400	420
– Autres mesures aux dépenses (4 mesures)	594	548	551	555
– Réduction du recours à des consultants privés	-2 000	-2 000	-2 000	-2 000
– Moins de subventions aux énergies fossiles	-1 800	-1 800	-1 800	-1 800

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029
Fonds de prévoyance	503	899	1 164	1 649
Frais de la dette	228	433	580	851
Effet total aux dépenses	31 839	35 015	37 918	43 900
– Reconstruire les Forces armées canadiennes et défendre le Nord	2 000	3 500	5 000	6 500
– Inciter les villes à réduire les redevances d'aménagement	920	2 760	3 680	3 680
– Mise en œuvre d'une trousse sur la sécurité frontalière	688	280	280	280
– Autres ajouts aux dépenses (20 mesures)* pour certaines	1 154	1 410	1 356	1 352
– Ramener les dépenses pour les consultants externes à leur niveau de 2015 *	-1 347	-4 307	-7 374	-10 508
– Réduire l'aide étrangère aux régimes hostiles et aux bureaucraties mondiales	-1 300	-2 600	-2 700	-2 800
– Réduire la paperasse de 25 % et instaurer la règle du deux pour un	0	-600	-2 500	-3 300
– Simplifier la fonction publique par le biais de l'attrition naturelle en remplaçant 2 employés sortants sur 3**	0	-60	-1 416	-2 850
– Économiser des fonds dans les sociétés d'État (y compris, mais sans s'y limiter, la suppression du financement de la CBC)	-1 000	-1 000	-1 000	-1 000
– Économies opérationnelles résultant de la vente de bâtiments et de terrains fédéraux	-300	-1 140	-1 140	-1 140
– Mettre fin au Fonds pour l'accélération de la construction de logements*	-1 344	-1 115	-107	0
– Réduire le financement des initiatives en matière d'intelligence artificielle	-210	-440	-730	-895
– Simplifier l'approvisionnement et confier à un seul ministre la responsabilité de garantir la transparence*	-453	-318	-437	-514
– Mettre fin au Fonds canadien pour les infrastructures liées au logement	-122	-290	-471	-604
– Supprimer le Fonds pour une économie à faibles émissions de carbone et des Prêts canadiens pour des maisons plus vertes	-665	-454	-88	-76
– Annulez la saisie des armes à feu des libéraux	-541	-6	0	0
– Autres mesures en diminution de dépenses (2 mesures)	-294	-288	-253	-234
Frais de la dette	-278	-469	-653	-1026
Effet total aux dépenses	-3 092	-5 137	-8 553	-13 135
– Nouveaux investissements opérationnels en défense (comptabilité d'exercice)	1 050	3 300	6 100	6 750
– Maisons Canada (accroissement)	2 839	2 989	2 989	2 989
– Fonds pour les projets d'intérêts nationaux	2 500	2 500	1 100	700
– Baisser les frais de développement et soutenir les infrastructures	1 500	1 500	1 500	1 500
– Fonds pour la diversification de corridors commerciaux	3 500	500	500	500
– Infrastructures de soins de santé essentielles	2 000	1 000	500	500
– Investir dans des projets d'infrastructure numérique	1 500	1 000	0	0
– Bâtir des infrastructures avec les communautés autochtones	1 250	1 250	0	0
– Protéger les travailleurs et les entreprises des impacts tarifaires	2 049	284	148	4
– Bâtir l'Arctique	500	500	500	500
– Bâtir des infrastructures communautaires	1 000	1 000	0	0



	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029
– Fonds de réponse stratégique	1 000	1 000	0	0
– Offrir une augmentation temporaire du revenu pour les aînés à faible revenu	1 137	391	0	0
– Développer le réseau électrique est-ouest du Canada	0	500	500	500
– Fonds du premier et du dernier kilomètre	0	250	500	750
– Subvention pour l'apprentissage	729	214	214	216
– Nouveaux investissements opérationnels pour la GRC (comptabilité d'exercice)	152	267	267	215
– Nouveaux investissements en capital de défense (comptabilité d'exercice)	0	100	250	500
– Écoles de médecine et postes de résidence	500	250	0	0
– Protéger l'épargne-retraite	600	0	0	0
– Augmenter le Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes	500	0	0	0
– Compléter le Fonds d'urgence pour le traitement	500	0	0	0
– Emplois d'été Canada	312	0	0	0
– Autres mesures aux dépenses (69 mesures)	2 589	3 537	2 562	2 302
– Économies découlant d'une amélioration de la productivité gouvernementale*	0	-6 000	-9 000	-13 000
Frais de la dette	300	1 000	2 000	2 337
Effet total aux dépenses	29 006	17 332	10 630	7 263

Sources : Cadres financiers des partis

Notes : * Estimé par le DPB;** Reclassé par la CFFP; NPD : classement par CFFP.

ENCADRÉ 2. LE SOLDE NET DE GESTION DU PLC

Dans son cadre financier, le PLC met de l'avant l'importance de la formation de capital ou les dépenses en capital. Il définit globalement les dépenses en capital comme comprenant *tout ce qui permet de construire un actif, qu'il soit détenu directement dans le bilan du gouvernement, d'une entreprise ou d'un autre palier de gouvernement.*

Pour le gouvernement, cela inclurait ainsi les investissements directs dans *la machinerie, l'équipement, les terrains et les bâtiments, ainsi que de nouveaux incitatifs pour soutenir la formation de capital dans le secteur privé (brevets, usines, technologies) ou pour augmenter significativement la productivité du secteur privé.*

Pour mieux faire ressortir l'importance de ces dépenses effectuées par le gouvernement, le PLC veut séparer les *dépenses en capital et les dépenses opérationnelles au sein du gouvernement.*

Le PLC précise que le *gouvernement fédéral consacre actuellement environ 1 % du PIB aux dépenses en capital.*

Le PLC semble donc souhaiter retrouver l'équilibre sur la base de ce qu'il nomme le solde de gestion, donc sans tenir compte des dépenses de capital, comme le montre le tableau qui suit.

	2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029
Solde du DPB – prévisions de référence	-46 800	-32 700	-33 100	-29 100
PLUS Nouveaux revenus et économies	20 000	6 750	10 250	14 750
MOINS Nouveaux investissements	35 238	32 960	29 926	31 108
MOINS : Fardeau de la dette supplémentaire	300	1 000	2 000	2 337
SOLDE	-62 338	-59 910	-54 776	-47 795
MOINS : Dépenses en immobilisations (nouvelles et déjà dans la cadre du gouvernement)	53 144	50 828	46 185	48 017
Solde net de gestion de la plateforme	-9 194	-9 082	-8 591	222

Les explications et le détail manquent pour bien comprendre ce que contient la ligne « Dépenses en immobilisations ». À priori, les montants semblent élevés si on regarde une analyse du DPB datée de 2022 qui estimait des dépenses fédérales en infrastructures autour de 32 G\$ à partir de 2022¹⁰.

Précisons cependant que selon ce que PLC indique, cela ne changerait pas la structure des comptes publics du Canada. Dans une telle éventualité, il s'agirait seulement de présenter l'ensemble des dépenses en immobilisations sur une ligne séparée dans la documentation budgétaire. Minimalement, il faudrait détailler ces dépenses et indiquer à quels ministères elles sont associées.

En bout de piste, qu'un futur gouvernement fasse le choix de modifier la comptabilité publique pour tenir compte de la distinction entre les dépenses courantes et les dépenses en immobilisations ou qu'il se limite à une présentation distincte dans la documentation budgétaire, il faudrait s'assurer de rendre disponible les données historiques sur une base comparable.

Enfin, pour ce qui est du solde budgétaire pour la comparaison dans le présent Regard CFFP, afin que les données demeurent comparables, cette nouvelle présentation n'a pas été retenue, étant donné qu'aucun autre parti ne fait la distinction sur cette base.

¹⁰ <https://www.pbo-dpb.ca/fr/additional-analyses--analyses-complementaires/BLOG-2122-008--federal-infrastructure-spending-2016-17-2026-27--depenses-federales-infrastructure-2016-2017-2026-2027>

Au-delà de la guerre commerciale avec les États-Unis, certains sujets à saveur fiscale ou d'importance d'un point de vue budgétaire ont pris de la place dans le discours politique pendant la campagne électorale ou dans les mois qui l'ont précédée. Les tableaux 6 à 13 font état de ce que les cadres financiers en disent.

Tableau 6. **Principaux engagements relativement à l'équilibre budgétaire**





CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> – Après la crise financière de 2008-2009, le gouvernement fédéral a présenté une série de déficits décroissants dont le poids dans l'économie est passé de 3,6 % en 2009-2010 à 0 % en 2014-2015. – Depuis, les déficits sont toujours présents et représentaient 2,1 % en 2023-2024. – Le DPB estime que le ratio déficit-PIB passerait de 1,5 % en 2025-2026 à 0,8 % en 2028-2029.
	<ul style="list-style-type: none"> – Aucun retour à l'équilibre, mais un ratio décroissant sur la période jusqu'à 1 % en 2028-2029.
	<ul style="list-style-type: none"> – Aucun retour à l'équilibre, mais un ratio qui se stabilise à 1,3 % ou 1,4 % à partir de 2026-2027.
	<ul style="list-style-type: none"> – Aucun retour à l'équilibre, mais un ratio qui atteint 1,0 % excluant les gains de revenus.
	<ul style="list-style-type: none"> – Aucun retour à l'équilibre, sur la base de la présentation actuelle des revenus et dépenses budgétaires, permettant les comparaisons avec les autres cadres financiers, le ratio passerait d'un déficit de 2 % du PIB en 2025-2026 à 1,4 % en 2028-2029. – Le PLC précise cependant que le « solde de gestion » atteindrait l'équilibre en 2028-2029. Voir l'encadré 2 plus loin.

Tableau 7. **Principaux engagements relativement au taux d'inclusion des gains en capital**





CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> – Le Budget fédéral 2024 annonçait une révision à la hausse du taux d'inclusion des gains en capital passant de 50 % à 66,67 % pour les particuliers et les sociétés (uniquement sur la portion du gain annuel dépassant 250 000 \$ pour les particuliers), à compter du 25 juin 2024. – Le 31 janvier 2028, le gouvernement fédéral a annoncé le report de la date de mise en œuvre du changement du taux d'inclusion des gains en capital au 1^{er} janvier 2026. – La prévision de référence du DPB intègre des revenus tirés du changement du taux d'inclusion des gains en capital à partir du 1^{er} janvier 2026.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier n'en fait pas mention. Implicitement, la hausse du taux d'inclusion au 1^{er} janvier 2026 fait donc partie du cadre financier du Bloc.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier présente la ligne « Gains en capital présenté dans le budget de 2024 » avec un montant de 1 G\$ pour l'année 2025-2026. – On en comprend que le NPD propose de hausser le taux d'inclusion des gains en capital à 66,67 % avant la date du 1^{er} janvier 2026 initialement annoncé par le gouvernement.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier annule l'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital. L'estimation du coût de l'annulation du DPB n'aborde pas les autres changements relatifs à la fiscalité des gains en capital, soit la bonification de l'exonération cumulative des gains en capital ni l'introduction de l'Incitatif aux entrepreneurs canadiens.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier annule l'augmentation du taux d'inclusion des gains en capital. L'estimation du coût de l'annulation du DPB n'aborde pas les autres changements relatifs à la fiscalité des gains en capital, soit la bonification de l'exonération cumulative des gains en capital ni l'introduction de l'Incitatif aux entrepreneurs canadiens.

Tableau 8. **Principaux engagements relativement aux baisses d'impôt sur le revenu des particuliers**









CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> – Dès les premiers jours de la campagne électorale, des baisses d'impôt sur le revenu des particuliers ont été promises par le Parti libéral du Canada, le Parti conservateur du Canada, le Nouveau Parti démocratique et le Parti vert du Canada. – Une comparaison est effectuée ici (sauf pour le Parti vert)¹¹.
	<ul style="list-style-type: none"> – Aucune baisse d'impôt des particuliers d'application générale.
	<ul style="list-style-type: none"> – Hausse du montant personnel de base 19 500 \$ (+3371 \$) pour les particuliers avec un revenu imposable inférieur à 177 883 \$ en 2025 (seuil d'entrée de la 4^e tranche du barème d'imposition). Réduction ensuite jusqu'à 13 500 \$ (-1 038 \$) au moment d'atteindre le seuil d'entrée de la dernière tranche du barème, 253 414 \$ en 2025. – Le coût va de 11,6 G\$ en 2025-2026 à 12,5 G\$ en 2028-2029 (48,2 G\$ sur quatre ans).
	<ul style="list-style-type: none"> – Baisse graduelle sur trois ans à partir de 2026 du premier taux du barème d'imposition pour qu'il atteigne 12,75 % (à 14,25 % en 2026, 13,5 % en 2027, 12,75 % en 2028). – Le coût va de 1,1 G\$ en 2025-2026 à 13,7 G\$ en 2028-2029 (30,2 G\$ sur quatre ans).
	<ul style="list-style-type: none"> – Baisse du premier taux du barème d'un point de pourcentage en 2025 pour le faire passer de 14 % à 15 %. – Le coût va de 4,2 G\$ en 2025-2026 à 6,1 G\$ en 2028-2029 (22 G\$ sur quatre ans).

Tableau 9. **Principaux engagements relativement aux transferts fédéraux aux provinces**

CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none"> – Les transferts fédéraux aux provinces représentent une contribution importante aux revenus de ces dernières et ont souvent fait l'objet de revendications. Il peut être intéressant de voir ce qui s'est promis à cet égard, même si ce ne fut pas un sujet réellement mis de l'avant dans la campagne actuelle.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier réclame le transfert sans condition au Québec de toutes les sommes investies en logement. – Il vise une hausse des transferts fédéraux en santé à hauteur de 35 % des coûts totaux. – Il réclame le transfert au Québec du programme fédéral de soins dentaires.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier prévoit, pour aider à remédier à la pénurie de médecins, une augmentation du Transfert canadien en matière de santé de 1 % pour les provinces qui s'engagent à agir et à rendre compte publiquement de leurs progrès. – Le cadre financier indique de remplacer le Fonds d'accélération du logement par un nouveau Transfert canadien des logements et du Fonds Collectivités d'abord. Une mesure pour les villes.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier prévoit le maintien des transferts fédéraux actuels dans le domaine de la santé pour financer les soins de santé ainsi que les accords conclus avec les provinces et les territoires pour les soins dentaires, les garderies et l'assurance-médicaments.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier indique seulement que les transferts aux provinces et territoires (Péréquation, Transfert canadien en matière de santé, Transfert canadien en matière de programmes sociaux et Formule de financement des territoires) seront protégés.

¹¹ Pour le lecteur intéressé, voir une courte analyse des promesses de baisse d'impôt des particuliers, incluant celle du Parti vert du Canada, publiée à la mi-avril : Luc Godbout et Suzie St-Cerny (11 avril 2025), « [Promesses de baisses d'impôt des particuliers : est-ce vraiment le bon moment ?](#) », *Options politiques*.

Tableau 10. **Principaux engagements relativement à la taxe carbone**

<p>CONTEXTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – La tarification fédérale du carbone (taxe carbone), qui s’appliquait dans toutes les provinces sauf en Colombie-Britannique et au Québec, visait essentiellement à mettre un prix sur la pollution du carbone, incitant à moins polluer pour éviter de payer ce prix. – La tarification du carbone avait deux volets, une tarification sur les combustibles comme l’essence et le gaz naturel (la redevance fédérale sur les combustibles) et un système visant les grandes industries. – L’argent provenant de la tarification fédérale sur les combustibles était remis aux provinces ou aux territoires où la tarification avait été prélevée. – Le gouvernement fédéral a mis fin à l’application de la redevance fédérale sur les combustibles à compter du 1^{er} avril 2025. – La tarification visant les grandes industries demeure.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier indique la volonté de défendre la tarification du carbone partout au Canada, tout en réitérant l’invitation aux autres provinces à se joindre au système de plafonnement et d’échange de droits d’émission (Québec, Californie et État de Washington).
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier élimine la taxe carbone à la consommation et indique le maintien d’un système robuste de tarification du carbone industriel.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier ajoute à l’abolition de la tarification fédérale du carbone annoncée avant le déclenchement des élections, l’abolition de la tarification visant les grandes industries.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier ajoute à l’abolition de la tarification fédérale du carbone annoncée avant le déclenchement des élections, l’amélioration du Système de tarification fondé sur le rendement (STFR) pour les grands pollueurs industriels et s’engage à travailler avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour garantir que les marchés du carbone continuent de bien fonctionner.

Tableau 11. **Principaux engagements relativement aux dépenses en défense**

<p>CONTEXTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Le Canada s’est engagé à dépenser l’équivalent de 2 % de son produit intérieur brut (PIB) en dépenses militaires d’ici 2032. – Selon un rapport du DPB publié en octobre 2024, les dépenses de défense devraient presque doubler par rapport aux dépenses projetées pour l’exercice en cours (2024-2025). L’effet sur le ratio déficit-PIB est un ajout entre 0,1 et 0,2 point de pourcentage selon l’année pour les quatre années considérées ici¹².
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier appuie l’objectif d’augmenter les dépenses militaires à 2 % du PIB en ajoutant 7,7 G\$ sur trois ans (à partir de 2026-2027).
	<ul style="list-style-type: none"> – Le NPD a indiqué appuyer l’objectif d’augmenter les dépenses militaires à 2 % du PIB. Rien ne semble relié à cet appui dans le cadre financier.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier propose notamment d’augmenter rapidement les dépenses militaires pour atteindre l’objectif de dépenses de défense de l’OTAN d’ici 2030, en ajoutant 17 G\$ de dépenses en quatre ans, dont 7,25 G\$ en 2028-2029.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier indique que les investissements devraient permettre de dépasser la cible de défense de l’OTAN avant 2030, en ajoutant 18,1 G\$ de dépense en quatre ans, dont 6,5 G\$ en 2028-2029.

¹² Pour établir le scénario hypothétique où la cible de 2 % est atteinte (en comptabilité d’exercice), les dépenses en capital attribuées à la défense ont été retranchées du cadre de référence et remplacées par une nouvelle série de dépenses, plus élevées, qui représentent les dépenses en capital (dépenses en équipements majeurs) nécessaires pour atteindre la cible de dépenses de 2 % en 2032-2033 selon la comptabilité d’exercice.

Tableau 12. **Principaux engagements relativement à des mesures financières pour soutenir ou réagir aux effets de la guerre commerciale**









<p>CONTEXTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Les tarifs, la guerre commerciale ont et auront des effets économiques. – Les partis ont abondamment parlé de leurs priorités ou des gestes à poser en lien avec cette guerre commerciale. – Certains de ces gestes se reflètent dans la liste de leurs engagements financiers dans les cadres financiers. – Les principaux gestes annoncés qui ont été identifiés sont repris ici.
	<ul style="list-style-type: none"> – Mettre en place une Subvention salariale inspirée de celle existant pendant la crise de la COVID (coût de 11 G\$ par année pendant deux ans). – Réserver les revenus des contre-tarifs aux entreprises ayant subi les effets des tarifs découlant de la guerre commerciale (non chiffré). – Investissements dans la 2e et la 3e transformation des ressources produites au Québec (coût de 1 G\$ par année).
	<ul style="list-style-type: none"> – L’argent perçu des contre-tarifs utilisé directement au soutien des travailleurs et des collectivités les plus durement touchés (revenu de 26 G\$ en 4 ans). – Revoir et bonifier le programme d’assurance-emploi (coût de 41 G\$ en 4 ans). – Éliminera la TPS sur les véhicules fabriqués au Canada (coût de 1 G\$ par année).
	<ul style="list-style-type: none"> – Revenus liés à la réponse tarifaire (revenus de 20 G\$ en 2025-2026). – Reporter l’impôt sur le gain en capital lors de réinvestissement au Canada (temporaire. 12,7 G\$ en deux ans). – Éliminer la TPS sur les véhicules fabriqués au Canada (coût de 750 M\$ une année seulement)
	<ul style="list-style-type: none"> – Revenus liés à la réponse tarifaire (revenus de 20 G\$ en 2025-2026). – Fonds de réponse stratégique (dépenses de 2 G\$ en deux ans). – Offrir une augmentation temporaire du revenu pour les aînés à faible revenu (1,5 G\$ en deux ans)

Tableau 13. **Principaux engagements relativement à l’évitement fiscal ou à l’écart fiscal**

<p>CONTEXTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> – La plupart des partis ont des engagements à l’égard d’un accroissement des revenus découlant de mesures visant une diminution de l’évitement fiscal ou de l’écart fiscal. – L’écart fiscal est défini ici comme la différence entre les impôts qui devraient être payés si toutes les obligations fiscales étaient pleinement respectées dans tous les cas et les impôts qui sont effectivement payés et recouvrés.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier intègre des revenus à cet égard, soit 6,5 G\$ par année pour l’écart fiscal (25 % de l’estimation de l’écart fiscal de l’ARC) et 4,4 G\$ par année pour l’évitement fiscal.
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier tient compte de revenus découlant de la fermeture des brèches permettant l’évitement fiscal (entre 5,5 G\$ et 6,5 G\$ annuellement).
	<ul style="list-style-type: none"> – Le cadre financier ajoute des revenus associés à la lutte contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux à l’étranger (entre 1,5 G\$ et 4,4 G\$ annuellement).
	<ul style="list-style-type: none"> – À notre connaissance, rien d’explicite à cet égard.

4. COMPARAISON DE L'EFFET DES CADRES FINANCIERS SUR DES INDICATEURS DE FINANCES PUBLIQUES

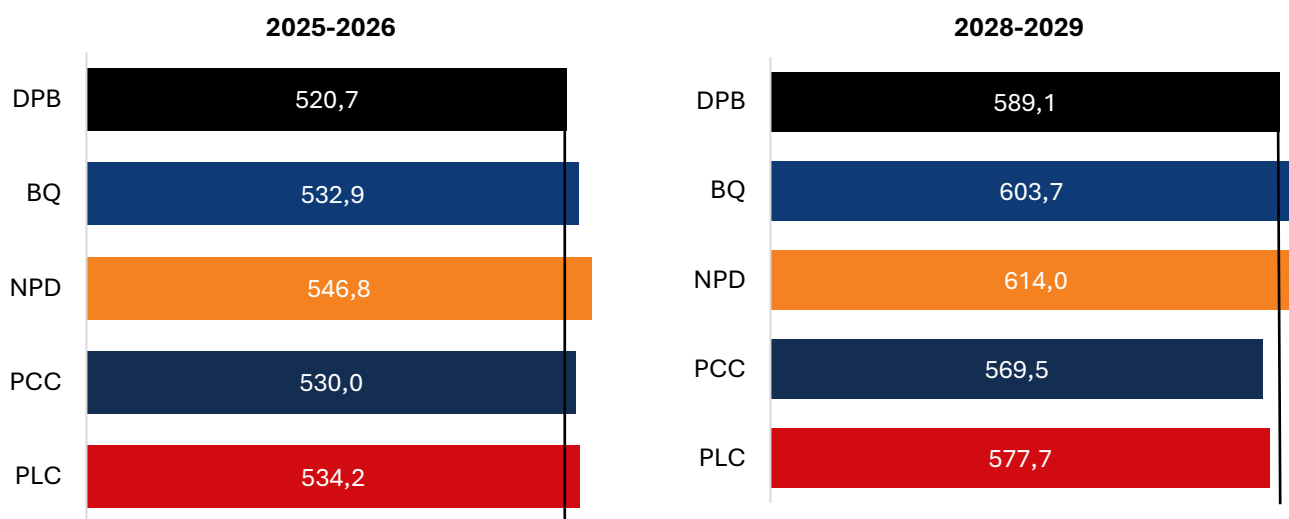
Partant des chiffres publiés par les partis, après reclassements et ajustements comme expliqué à la section précédente, afin de permettre d'analyser des données les plus comparables possible, la présente section présente certains indicateurs de finances publiques qui seraient obtenus si les plans se concrétisaient.

4.1 Indicateurs en milliards de dollars

La figure 1 expose le total des revenus du gouvernement fédéral prévus en 2025-2026 et en 2028-2029. Ils sont présentés d'abord avec la prévision de référence du DPB, puis selon les cadres financiers des partis¹³. L'annexe 3 présente en détail les données annuelles pour les années 2025-2026 à 2028-2029. Le NPD présente les revenus les plus élevés pour les deux années, à plus de 4 % plus élevés que ceux du DPB.

Rappelons que le PCC est le seul parti politique à avoir ajouté à son cadre financier les effets économiques (et les gains de revenus y afférents) provenant de certains engagements. Par souci de comparabilité, leurs données sont présentées sans tenir compte de ces gains de revenus.

Figure 1. Les revenus, en milliards de dollars



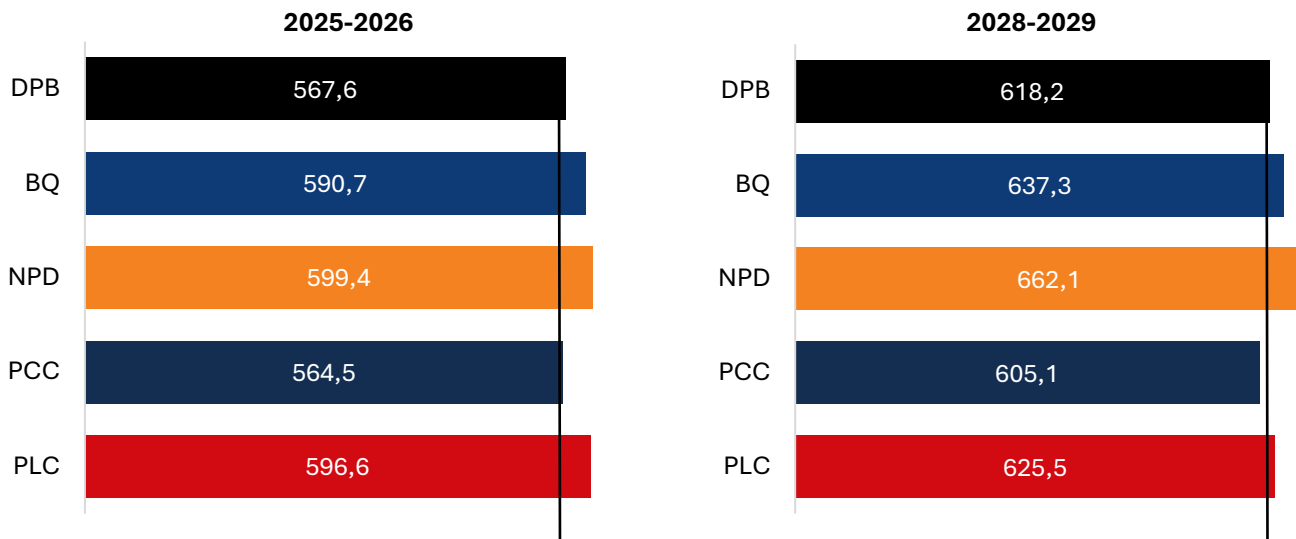
Note : Le PCC présenterait des revenus de 533,1 \$ en 2025-2026 et de 590,9 \$ en 2028-2029 si les gains de revenus étaient inclus.

La figure 2 expose le total des dépenses du gouvernement fédéral prévues en 2025-2026 et en 2028-2029. Les écarts aux dépenses du NPD sont aussi les plus importants (+5,6 % et +7,1 % par rapport au DPB), mais le PLC s'en rapproche en 2025-2026 avec un niveau de dépenses 5,1 % plus élevé par rapport au DPB. Dans le cas du PCC, on constate que les dépenses anticipées sont plus faibles que celles prévues par le DPB (-0,1 % et -2,1 %). C'est la seule formation politique à proposer des dépenses plus faibles que les prévisions

¹³ Les totaux pour les revenus et les dépenses présentés ici diffèrent de ce que les partis présentent, car ils ont été ajustés comme indiqué dans la section « Principaux engagements des partis ».

du DPB. Notons que tous les cadres financiers incluent l'effet des nouveaux engagements sur le service de la dette. Les dépenses du NPD incluent également un fonds de prévoyance.

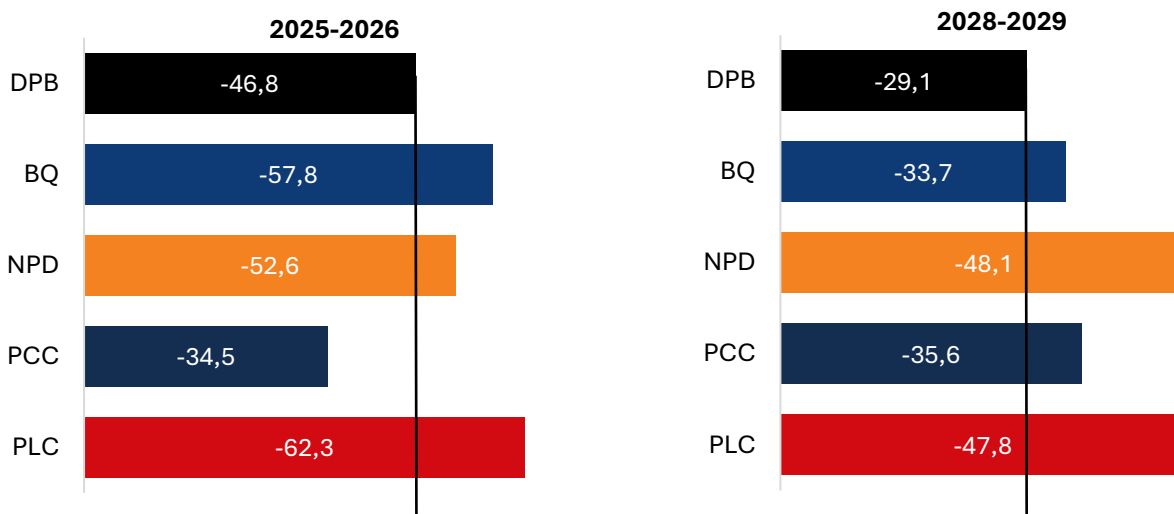
Figure 2. **Les dépenses***, en milliards de dollars



Note : * Les dépenses du DPB qui servent de prévision de référence sont les dépenses budgétaires présentées au tableau 2 auxquelles sont ajoutées les « mesures prises depuis l'Énoncé économique de l'automne 2024 ».

Les écarts aux revenus et dépenses par rapport aux estimations du DPB se reflètent nécessairement dans l'estimation du solde budgétaire. Pour 2025-2026, avec un déficit de plus de 62,3 G\$, c'est le PLC qui présente le déficit budgétaire le plus éloigné de celui du DPB, soit 15,5 G\$ de plus. Pour 2028-2029, tant le NPD que le PLC présentent un déficit autour de 48 G\$, le plus éloigné du DPB. Le déficit du PCC pour 2025-2026 apparaît plus faible que celui du DPB. En 2028-2029, leur déficit serait de 35,6 G\$. Enfin, en 2025-2026, c'est le NPD qui propose le déficit le plus près du DPB, tandis qu'en 2028-2029, il s'agit du Bloc Québécois (BQ).

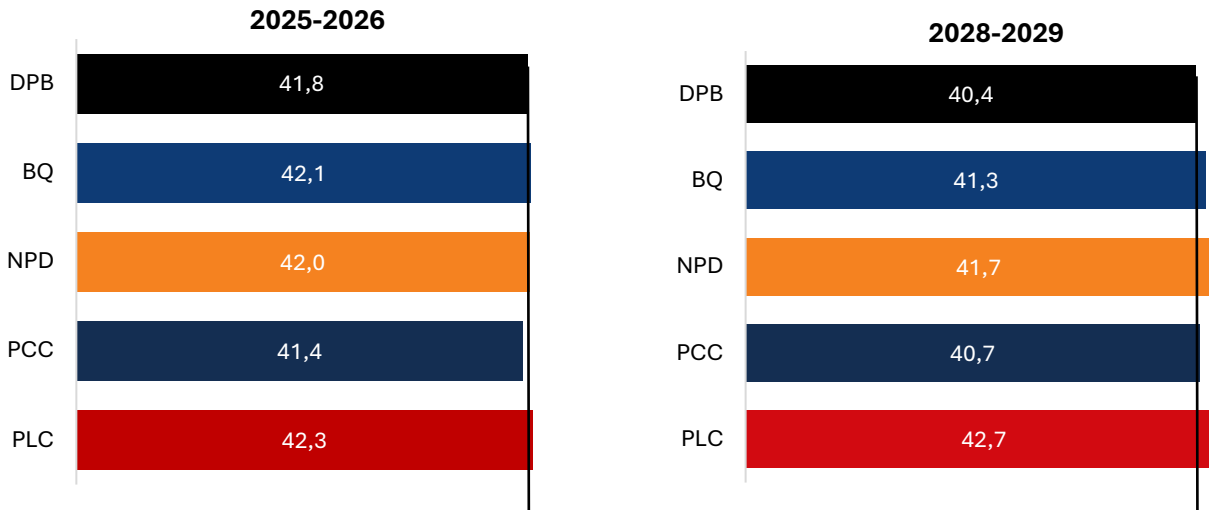
Figure 3. **Le solde budgétaire**, en milliards de dollars



Note : Le solde du PCC serait de -31,4 G\$ en 2025-2026 et de -14,2 G\$ en 2028-2029 si les gains de revenus étaient inclus.

La figure 4 présente la comparaison du ratio de la dette fédérale par rapport au PIB. Tous les partis montrent un ratio plus élevé que celui présenté par le DPB en 2025-2026, à l’exception du PCC. En 2028-2029, le PCC obtient le ratio de la dette fédérale en proportion du PIB le plus près de la prévision du DPB. L’écart le plus grand en 2028-2029 est obtenu par le PLC (+2,3 points de pourcentage). Pour les deux autres partis, les ratios montrent peu d’écart entre eux.

Figure 4. **Le ratio dette-PIB, en pourcentage**

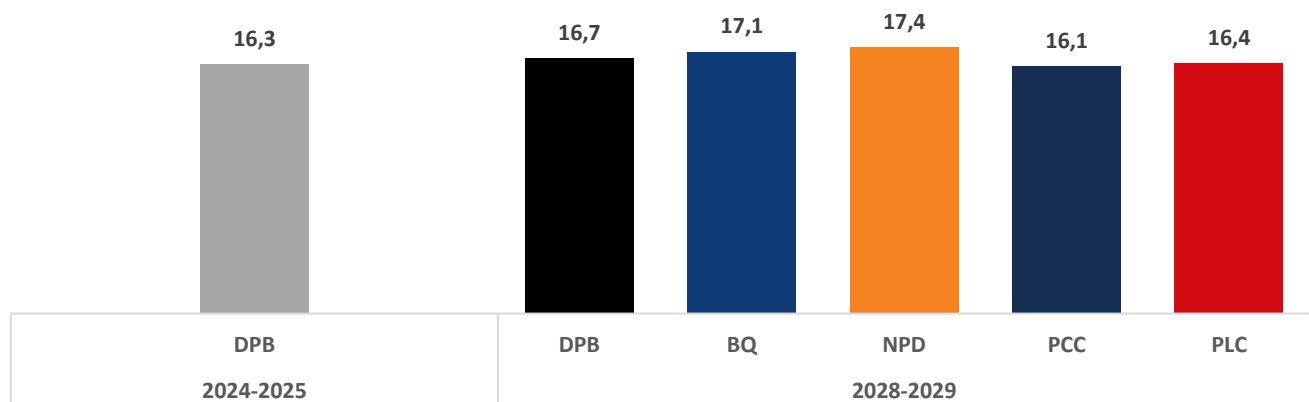


Note : Les ratios dette-PIB du PCC seraient de 41,3 % en 2025-2026 et de 39,2 % en 2028-2029 si les gains de revenus étaient inclus.

4.2 Indicateurs en pourcentage du PIB

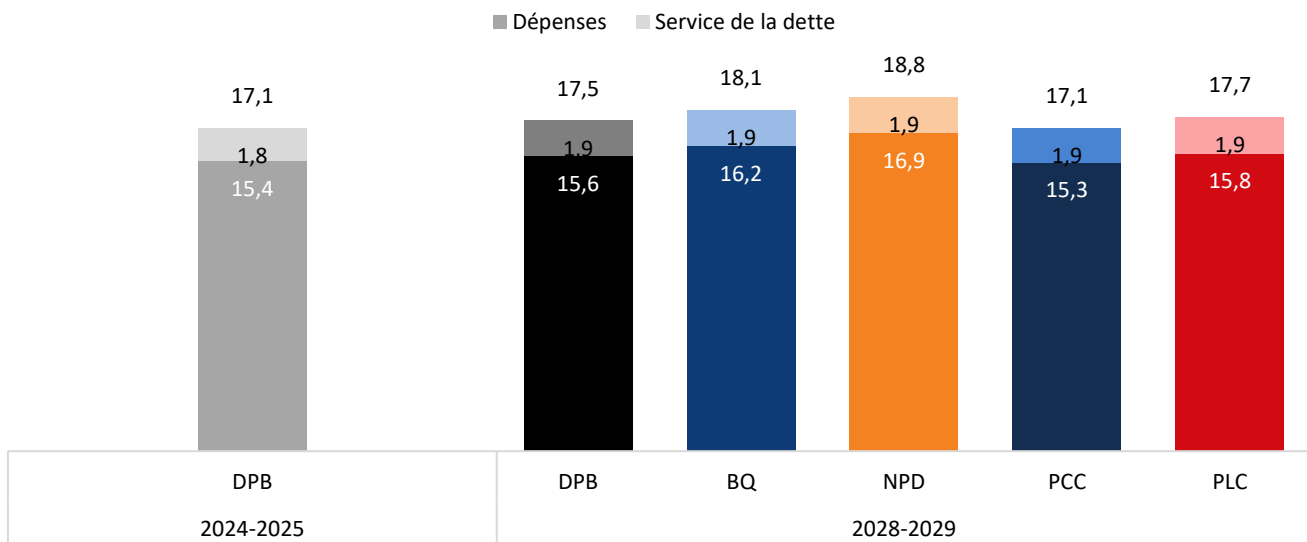
La figure 5 présente les revenus en pourcentage du PIB estimés par le DPB pour 2024-2025 ainsi que son estimation pour 2028-2029 et celles des quatre partis. Sauf pour le PCC, le poids des revenus pour 2028-2029 est plus faible que celui de 2024-2025. Le PCC et PLC présentent un poids des revenus plus faibles en 2028-2029 que ce qui est prévu par le DPB. Les engagements du NPD aux revenus ont comme conséquence que c’est ce parti qui présente le poids des revenus en proportion du PIB le plus élevé en 2028-2029.

Figure 5. **Revenus totaux, en pourcentage du PIB**



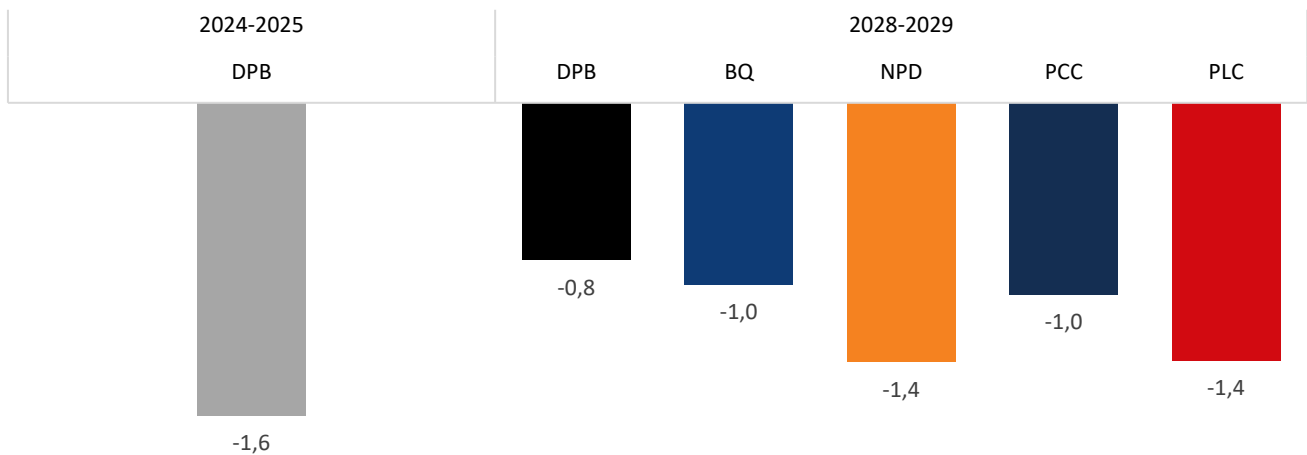
La figure 6 présente cette fois les dépenses en pourcentage du PIB estimé par le DPB pour 2024-2025 ainsi que son estimation pour 2028-2029 et celles des quatre partis. Seul le PCC conserve le même poids des dépenses en proportion du PIB en 2028-2029 en regard de la prévision du DPB de 2024-2025. Sous l'angle des dépenses, c'est le cadre financier du NPD qui le fait croître le plus en proportion du PIB pour atteindre 18,8 %.

Figure 6. **Dépenses, en pourcentage du PIB**



Du côté du poids du solde budgétaire comparé à la fin de la période de projection (2028-2029) avec le poids pour l'année préélectorale (2024-2025), on constate une diminution, tel qu'estimé par le DPB. Cependant, cette diminution est moindre pour tous les partis. Le PLC et le NPD présentent un déficit de 1,4 % du PIB en fin de période. Le PCC et le Bloc présentent, quant à eux, un poids de 1 % du PIB.

Figure 7. **Solde budgétaire, en pourcentage du PIB**

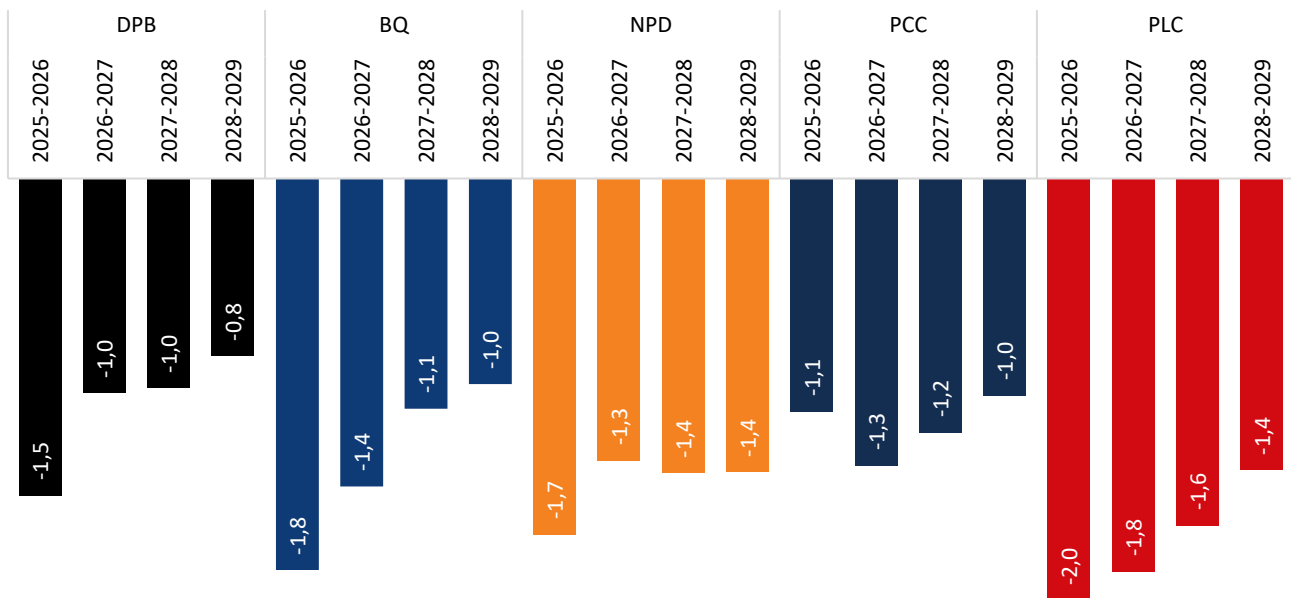


Par leurs engagements, les quatre partis politiques font donc croître le déficit budgétaire par rapport au cadre financier de référence du DPB.

Pour 2025-2026, en regard de la prévision du DPB, le PLC propose le déficit budgétaire en pourcentage du PIB le plus élevé (-0,5 point de pourcentage) suivi du Bloc Québécois (-0,3 point de pourcentage) et du NPD (-0,2 point de pourcentage). Le PCC propose un déficit plus faible que la prévision du DPB.

Les partis présentent un déficit en pourcentage du PIB qui suit une pente généralement descendante. L'exception étant le NPD, qui montre un poids relativement stable à 1,3 %-1,4 % les années 2 à 4 de la projection. En 2028-2029, l'écart avec la prévision du DPB va de 0,2 point de pourcentage pour le Bloc et le PCC à 0,6 point de pourcentage pour le NPD et le PLC.

Figure 8. **Évolution du solde budgétaire de 2025-2026 à 2028-2029, en pourcentage du PIB**



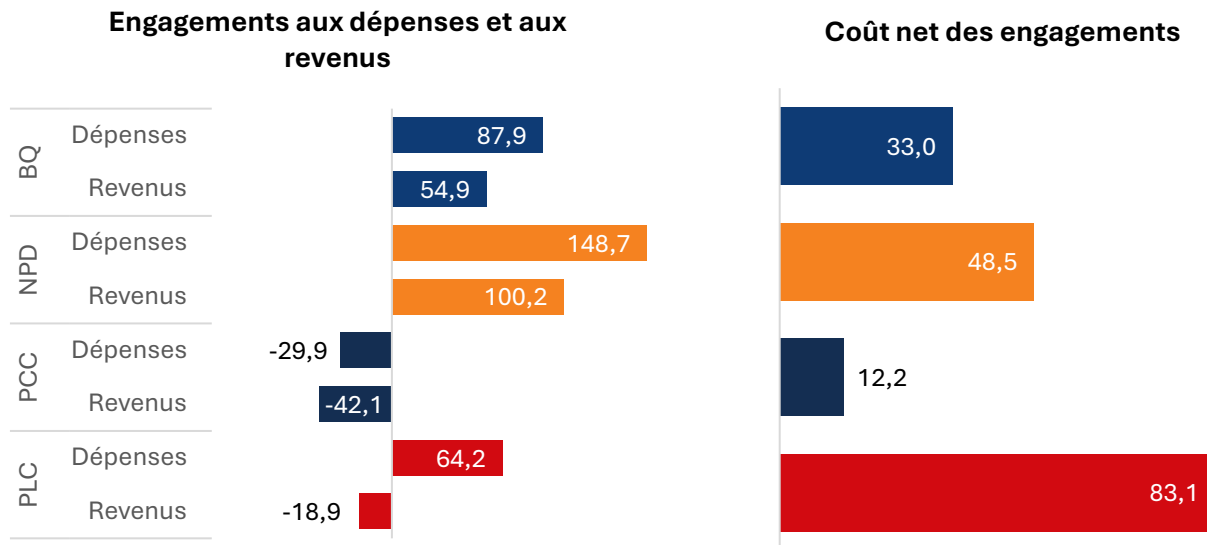
Note : PCC avec gains de revenus : -1 pour 2025-2026, -1 pour 2026-2027, -0,7 pour 2027-2028 et -0,4 pour 2028-2029.

4.3 Le coût net des engagements

La figure 9 illustre dans sa partie gauche les engagements des partis à la fin des quatre années du cadre financier en termes de dépenses et en termes de revenus. À droite, il s'agit du coût net des engagements pour la même période (effets sur les dépenses moins effets sur les revenus).

Dans les faits, le coût net des engagements représente la somme des déficits additionnels découlant des cadres financiers des partis politiques par rapport à la prévision du solde budgétaire du DPB. En bout de piste, ces déficits iront accroître la dette fédérale.

Figure 9. **Coût des engagements, en milliards de dollars**



Dans la partie droite de la figure, on peut voir que c’est le PLC qui montre le coût net des engagements le plus élevé, soit 83,1 G\$, suivi du NPD (48,5 G\$). Pour le PLC, des dépenses plus élevées se conjuguent à des revenus plus faibles. Le plus faible coût des engagements nets est celui du PCC soit 12,2 G\$ sur l’ensemble de la période.

Enfin, même si le NPD n’est pas le parti présentant les engagements nets les plus grands, c’est le parti qui montre les changements les plus significatifs aux revenus et aux dépenses. Ainsi, les nouvelles dépenses, qui représentent 148,7 G\$, sont financées par d’importants nouveaux revenus d’un peu plus de 100 G\$.

REMARQUES FINALES

Que retenir de l'exercice de présentation des cadres financiers de la campagne électorale fédérale 2025 ? Globalement, on retiendra surtout qu'ils ont été publiés très tardivement dans la campagne, limitant ainsi le temps d'analyse et de compréhension de ceux-ci. Prévoir leur présentation au plus tard le jour du débat des chefs ou minimalement avant les votes par anticipation serait une règle dont devraient se doter les partis.

Il est également possible de noter des différences dans les présentations des cadres, rendant difficiles les comparaisons entre eux sans faire certains ajustements. Or, l'information pour comprendre la série d'engagements n'est pas toujours facilement disponible.

À cet égard, le DPB ayant déjà le mandat de préparer un cadre budgétaire référence, son mandat pourrait être élargi pour qu'il fournisse un simulateur qui en plus d'inclure les données de la prévision de référence, inclurait un ensemble d'indicateurs à comparer (revenus, dépenses, solde, etc.), et pourrait permettre de calculer aisément les effets des engagements sur la dette et les frais de la dette.

Également, en vue de faciliter les comparaisons, il serait plus judicieux de ne pas modifier les prévisions économiques et financières et d'éviter d'ajouter des effets indirects découlant des mesures, comme les gains de revenus. En effet, bien que d'un point de vue économique cela puisse se défendre, dans le cadre de l'exercice des cadres financiers, leur inclusion est plus discutable, car ultimement, pour plusieurs des propositions des partis, des arguments pourraient justifier des effets indirects sur les revenus. Notons de plus que dans l'exercice budgétaire des gouvernements, à notre connaissance, seuls les effets directs des mesures sont inclus. Il faut quand même souligner que le fait d'avoir indiqué clairement les effets ajoutés doit être noté comme un élément de transparence. Par souci de cohérence, s'il devait y avoir intégration des incidences fiscales des retombées économiques, cet élément devrait être encadré par le DPB.

Un mot avant de conclure. La période actuelle de turbulences cause de grandes incertitudes économiques qui laissent croire que les prévisions des cadres doivent être probablement encore plus fragiles que lors d'autres campagnes. Cependant, sachant que tous les partis partent de données similaires fournies par le DPB, l'analyse et la comparaison des trajectoires envisagées restent utiles pour voir le positionnement relatif des partis.

Terminons en réitérant qu'il faut reconnaître la grande complexité de l'exercice de construction des cadres financiers. Aussi, réitérons toute l'importance et l'utilité de l'exercice. Même si les évaluations des coûts et bénéfices des mesures sont difficiles à faire et peuvent être imprécises, leur évaluation force les partis politiques à se questionner sur les effets budgétaires des engagements qu'ils prennent chaque jour de la campagne.

ANNEXE 1 REGROUPEMENTS DE CERTAINES MESURES AUX TABLEAUX D'ENGAGEMENTS DES PARTIS

Liste des mesures aux revenus regroupées

– Parti libéral du Canada

- Crédit d'impôt pour l'adoption de l'IA par les PME
- Régime privilégié des brevets
- Élargir le crédit d'impôt pour l'exploration de minéraux critiques
- Stimuler l'investissement en recherche et développement
- Faciliter la conversion de logements abordables
- Modifier le crédit d'impôt à l'investissement pour la fabrication de technologies propres
- Élargir la déduction fiscale pour la mobilité de la main-d'œuvre

Liste des mesures aux dépenses regroupées

– Bloc Québécois :

- Fonds d'adaptation – catastrophes et climat
- Érosion des berges
- Subventions pour festivals et événements
- SRG du défunt versé 3 mois au survivant
- Réfection des ports
- Financement public des partis politiques
- Réseau cellulaire en région
- Aluminium – verser les montants perçus en contre-tarifs en 2018
- Électrification transport scolaire et urbain
- Autres mesures

– Nouveau Parti démocratique

- Soutien à Radio-Canada
- Formation et apprentissages
- Emprunts de la Victoire du Canada
- Fonds d'acquisition de terrains publics

– Parti conservateur du Canada

- Rétablir les subventions à l'apprentissage et simplifier l'assurance-emploi pour les apprentis
- Créer le Fonds pour le patrimoine extérieur
- Élargir les programmes des Cadets et Rangers juniors canadiens
- Soutenir la liberté des médias
- Doubler le financement permanent des ports pour petits bateaux
- Financer 350 places de résidence en médecine
- Créer un Fonds pour la protection des emplois canadiens
- Créer un Fonds pour les réalisations autochtones
- Doublement des places disponibles pour les échanges linguistiques
- Soutenir les proches aidants et les Canadiens ayant des besoins particuliers
- Créer la Corporation canadienne des opportunités pour les autochtones

- Célébrer le service militaire et les récits du Canada
- Soutenir le remplacement du pont de la rivière Coquitlam
- Équiper les véhicules de la GRC avec des DEA
- Remettre les dépenses opérationnelles de la SCHL au niveau de 2015 (diminution)
- Cesser le financement des repaires de drogue (diminution)
- Augmenter le financement du programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical
- Ramener nos proches à la maison libérés de l'emprise de la drogue
- Construire la route menant au Cercle de feu en Ontario (Partie non liée à la défense)

– **Parti libéral du Canada :**

- Sécurité alimentaire dans le Nord
- Soutenir nos anciens combattants
- Fonds de transformation alimentaire national
- Élargir la Loi canadienne sur les prêts agricoles
- Capacité d'intervention de Parcs Canada en cas de catastrophe
- Stratégie emploi et compétences jeunesse
- Augmenter l'Initiative de catalyse du capital de risque
- Augmenter la capacité de prêt de FinDev
- Bonifier et rendre permanent le Fonds pour la santé mentale des jeunes
- Élargir les frais d'exploration canadiens
- Protéger notre eau douce
- Éducation postsecondaire pour les Autochtones
- Fonds pour l'accessibilité
- Élargir le Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires
- Fonds pour des voies autochtones vers la prospérité par la formation et les compétences
- Attirer des chercheurs de premier plan dans les établissements canadiens
- Fonds d'opportunités économiques et de leadership pour les femmes
- Investissements dans la souveraineté du Canada dans le Nord
- Faciliter acheter canadien
- Renforcer la sécurité alimentaire du Canada
- Acheter canadien dans le programme d'alimentation scolaire
- CanExport
- Élargir l'infrastructure de bornes de recharge pour véhicules électriques
- Soutien aux fonds des pêches
- Élargir le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical pour les infirmières, les préposées aux services de soutien à la personne et les syndicats d'enseignants
- Doubler le Programme pour la formation et l'innovation en milieu syndical pour les métiers spécialisés
- Capacité de participation des Autochtones
- Laissez-passer Un Canada fort
- Financement en capital destiné aux collègues pour les programmes d'apprentissage
- Projet pilote du Corps jeunesse pour le climat
- Efforts de reconstruction après les incendies de Jasper
- Commercialisation de l'IA canadienne
- Faire respecter les lois sur les drapeaux rouges et jaunes

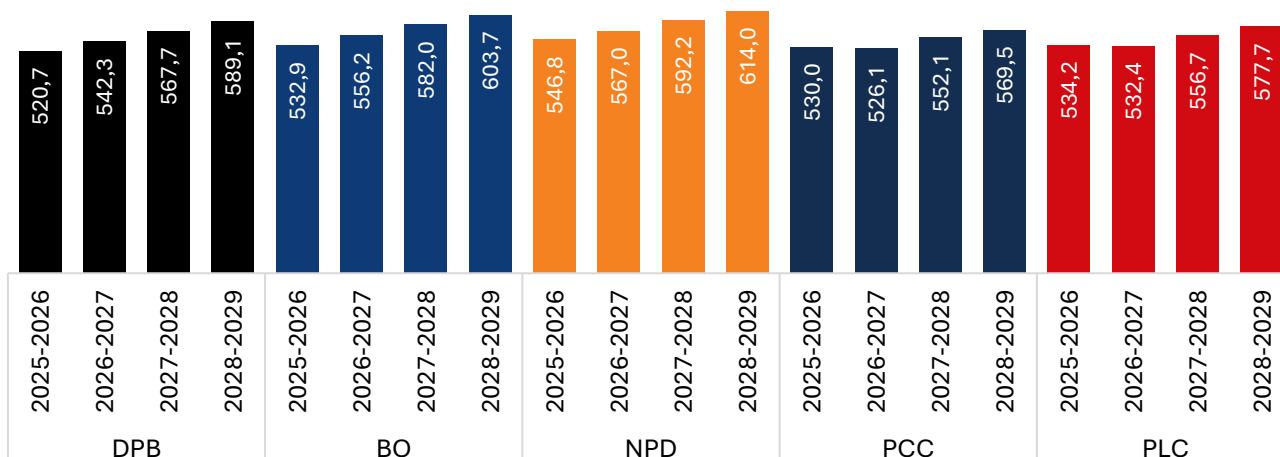
- Lutte contre le fentanyl
- Soutenir la santé des premiers répondants
- Élargir le Programme de gardiens autochtones
- Moderniser la science et la recherche
- Nouveaux services numériques pour une immigration efficace
- Stimuler le programme Agri-marketing
- Aider les agriculteurs et les éleveurs à acheter de l'équipement
- Retrouver les armes utilisées dans les crimes
- Programme de contestation judiciaire
- Santé post-partum des mères
- Collecte de données sur la santé des femmes
- Renforcer les contrôles de sécurité et l'intégrité des visas
- Nettoyage des engins fantômes
- Programme d'aide internationale LGBTQI+
- Rendre permanent le Fonds de développement des capacités communautaires 2ELGBTQI+
- Centre canadien de protection de l'enfance
- Fierté Canada Pride
- Fonds de pratique pour les médecins de famille
- Soutenir les artistes et créateurs canadiens et canadiennes
- Nouveaux investissements en capital pour la GRC (comptabilité d'exercice)
- Fonds pour les solutions de transport en commun en milieu rural
- Petits ports de pêche
- Fonds de protection de la nature du Canada
- Mettre en place le Programme national d'assurance contre les inondations au Canada
- Perfectionnement et formation en milieu de carrière
- Mettre en place un programme de Fécondation in vitro
- Réduire le fardeau administratif des médecins
- Transports atlantiques plus abordables
- Protéger les agriculteurs contre les pertes
- Protéger davantage la nature
- Augmentation initiale du financement annuel de CBC/Radio-Canada
- Expansion du Programme de garantie de prêts pour les Autochtones
- Réhabilitation proactive des écosystèmes sensibles
- Sécuriser nos frontières
- Accélérer l'exploration et l'extraction
- Fonds autochtone de préparation et d'adaptation au climat

ANNEXE 2 GAINS DE REVENUS DÉCOULANT DE L'EFFET ÉCONOMIQUE POTENTIEL D'AUTRES MESURES, TEL QU'AJOUTÉ PAR LE PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028	2028- 2029
– Gains de revenus découlant...				
... de l'abrogation du projet de loi C-69, Loi anti-pipeline	235	242	250	257
...de la construction de logements supplémentaires	1 067	3 203	4 270	4 270
... des mesures relatives aux gains en capital	1 801	2 776	3 298	5 213
...de la suppression du plafond d'émissions pour le pétrole et le gaz	0	810	1 640	2 500
...de l'abolition entière de la taxe carbone	0	2 300	2 700	3 200
...de l'abrogation de l'obligation relative aux véhicules électriques	0	2 370	3 710	5 140
...de l'abrogation du règlement sur l'électricité propre	0	34	34	34
...de l'élimination des réglementations sur les carburants propres	0	553	632	790
Total Gains de revenus	3 103	12 288	16 534	21 404

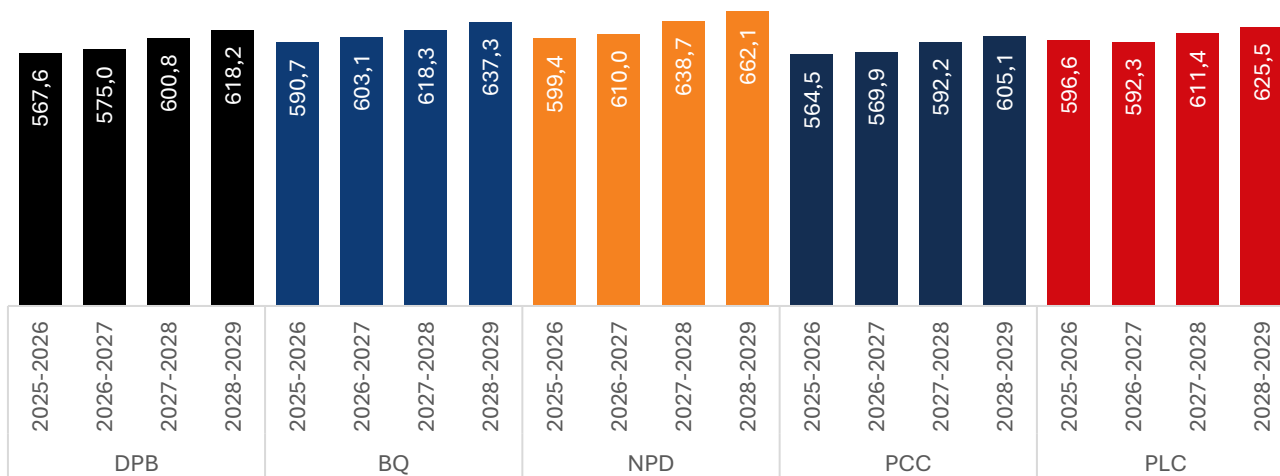
ANNEXE 3 DONNÉES ANNUELLES – REVENUS, DÉPENSES, SOLDE

Évolution des revenus de 2025-2026 à 2028-2029, en milliards de dollars

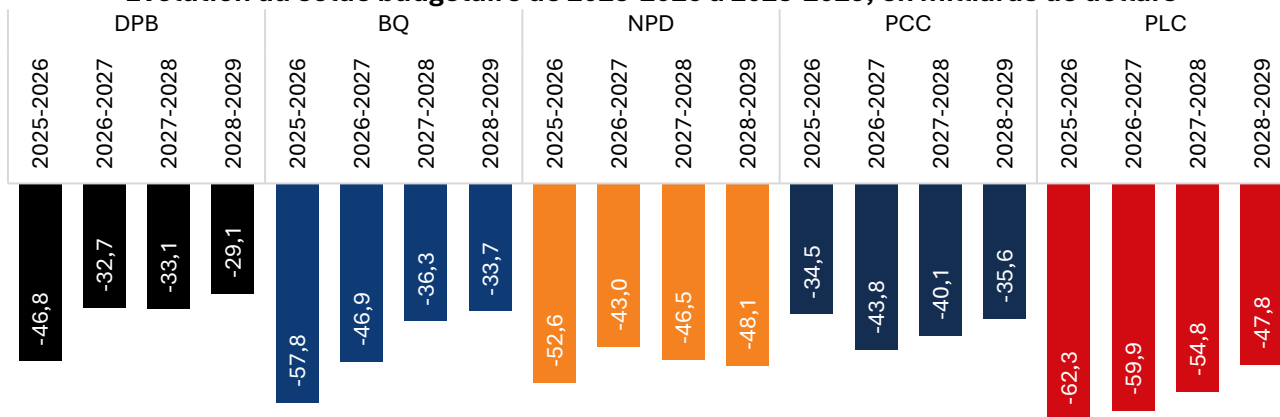


Note : PCC avec gains de revenus : 533,1 pour 2025-2026, 538,4 pour 2026-2027, 568,6 pour 2027-2028 et 590,9 pour 2028-2029.

Évolution des dépenses de 2025-2026 à 2028-2029, en milliards de dollars



Évolution du solde budgétaire de 2025-2026 à 2028-2029, en milliards de dollars



Note : PCC avec gains de revenus : -31,4 pour 2025-2026, -31,5 pour 2026-2027, -23,6 pour 2027-2028 et -14,2 pour 2028-2029.